

Consultation sur la réglementation de la consommation d'eau potable dans le secteur résidentiel

Mémoire adressé à la Ville de Trois-Rivières



Préparé par :

Gabrielle Roy-Grégoire

Chargée de projet, Eau Secours

Christiane Bernier

Joan Hamel

Johanne Rocheleau

Citoyennes de Trois-Rivières



Avec l'appui de :

terreprécieuse
coalition citoyenne pour l'environnement

Table des matières

INTRODUCTION	3
TROIS-RIVIÈRES, COMMUNAUTÉ BLEUE	4
DES CONSTATS ET DE POSSIBLES SOLUTIONS	4
LA QUALITÉ DE L’EAU	4
OFFRIR UNE EAU POTABLE DE QUALITÉ À TOUS.....	4
MENACE À LA QUALITÉ PAR DES CONTAMINANTS	5
ASSURER UN APPROVISIONNEMENT EN EAU EN QUANTITÉ SUFFISANTE	6
LA PÉRENNITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU	6
MAINTENIR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES.....	7
LA GESTION DE L’EAU À TROIS-RIVIÈRES	8
LES COMPTEURS D’EAU.....	8
DE LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION	9
ACCÈS À L’EAU.....	9
PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES.....	10
L’ÉCONOMIE D’EAU POTABLE	16
LA MISSION PÉDAGOGIQUE ET INFORMATIVE DE LA VILLE	18
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS.....	19
LA QUALITÉ DE L’EAU.....	19
UNE EAU EN QUANTITÉ SUFFISANTE	19
LA GESTION DE L’EAU À TROIS-RIVIÈRES	20
RECOMMANDATIONS D’ÉCOGESTES À POSER POUR L’ÉCONOMIE D’EAU POTABLE DANS LE SECTEUR	
RÉSIDENTIEL	22

Introduction

Dans le cadre de la mise en place de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable (Gouvernement du Québec, 2019¹), la Ville de Trois-Rivières a entrepris une consultation publique afin d'établir un dialogue positif avec sa population pour atteindre des objectifs concernant la diminution de consommation de l'eau potable. L'objectif à long terme est de réduire à 220 litres la consommation individuelle d'eau potable par jour, alors qu'en 2022, la consommation moyenne s'est chiffrée à 249 litres par personne par jour, selon la ville². C'est donc un effort supplémentaire important qui est demandé aux citoyens trifluviens, d'ici septembre 2025. Il s'agit d'une réduction d'environ 16 % par rapport à 2021 (Info Trois-Rivières, 9 septembre 2024³).

Cet objectif s'inscrit dans un contexte mondial du resserrement des politiques relatives à l'eau, dans une optique de gestion intégrée et dans une perspective de développement durable, auquel souscrit le gouvernement du Québec dans sa stratégie québécoise d'économie de l'eau potable 2019-2025 (Gouvernement du Québec, 2019⁴). Dans ce cadre, la Ville de Trois-Rivières doit démontrer sa saine gouvernance de l'eau potable et respecter des objectifs précis, à défaut de quoi la Ville s'expose à des conséquences financières importantes.

Ce mémoire conjoint d'Eau Secours et de **Terre précieuse** vise, dans un premier temps, à suggérer des pistes d'amélioration du réseau de distribution et de la gestion de l'eau potable à la ville de Trois-Rivières, dans une vision à long terme pour une véritable stratégie de l'eau qui soit pérenne, transparente, équitable, écologique et économique. Il propose aussi une gestion concertée pour l'adoption d'une politique de l'eau trifluvienne où l'éducation est préférée à la coercition. Il présente quelques pistes de réflexion qui se déclinent sous 3 angles principaux, soit la qualité de l'eau, l'approvisionnement en eau en quantité suffisante et la gestion de l'eau à la ville de Trois-Rivières. Sous ces trois angles, nous aborderons les questions de protection des sources et de réduction des contaminants pour assurer la qualité de l'eau municipale, les questions de la pérennité de la ressource et du maintien des infrastructures municipales (fuites) pour assurer une eau en quantité suffisante aux citoyennes et citoyens, et finalement, dans une optique de gestion de la ressource, nous aborderons les questions des compteurs d'eau, de la transparence des données relatives à la consommation, de l'accès à l'eau dans une perspective de santé publique, de protection des milieux humides, d'économie d'eau potable et de la mission pédagogique de la ville.

¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2019). *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - Horizon 2019-2025*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/infrastructures/strategie_quebecoise_eau_potable/strategie_eau_potable.pdf

² Ville de Trois-Rivières. (2024). Compteurs d'eau. *Services à la population*. <https://www.v3r.net/services-a-la-population/eau/eau-potable/compteurs-deau#:~:text=%C3%80%20Trois%20Rivi%C3%A8res%2C%20la%20consommation,l%2Fpers.%2Fj>.

³ Salle des nouvelles. (2024, 9 septembre). Trois-Rivières lance une consultation pour réduire la consommation d'eau potable : Participez dès le 11 septembre. *Info Trois-Rivières*. <https://infomaucie.ca/trois-rivieres-lance-une-consultation-pour-reduire-la-consommation-deau-potable-participez-des-le-11-septembre/>

⁴ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2019).

La seconde partie de ce mémoire rassemble les recommandations d'Eau Secours et des citoyennes de Trois-Rivières, présentées dans chaque section précédente.

Trois-Rivières, Communauté bleue

Nous abordons ce mémoire dans une perspective d'équité, de santé publique et de transparence, des thématiques transversales qui sont indispensables lorsqu'il est question de gestion d'eau potable. La Ville de Trois-Rivières s'est d'ailleurs engagée à reconnaître l'eau comme un bien commun et son accès, comme droit humain lors de sa certification à titre de Communauté Bleue, en 2019. La Ville s'engage notamment à :

- Éliminer graduellement la vente et l'utilisation d'eau embouteillée dans les établissements municipaux et lors des activités municipales ;
- Reconnaître le droit à l'eau et aux services d'assainissement comme un droit humain ;
- S'opposer à la privatisation des infrastructures et des services d'eau et d'assainissement.

Cette vision de l'eau doit demeurer au cœur des discussions sur la gouvernance et les réglementations relatives à la gestion de l'eau à Trois-Rivières.

Des constats et de possibles solutions

Avant de réglementer l'utilisation de l'eau potable auprès de la population trifluvienne, il est utile de jeter un regard sur les défaillances de notre système de distribution de l'eau potable tel qu'il est en septembre 2024 et de se doter d'une véritable stratégie de l'eau en collaboration avec la population. En effet, avant d'avaliser une réglementation, plusieurs problèmes d'ordres municipal et industriel peuvent être traités adéquatement et rapidement sans adopter de mesures coercitives contraignantes et potentiellement irritantes pour la population.

La qualité de l'eau

Il est indéniable que la qualité de l'eau potable est un enjeu vital. Dans cette section, nous allons traiter de la qualité de l'eau pour tous et des menaces qui lui sont associées.

Offrir une eau potable de qualité à tous

Pour avoir une eau potable de très haute qualité, il faut pouvoir la puiser dans des plans d'eau (eaux de surface) et des nappes phréatiques (eaux souterraines) non contaminés par des substances nocives pour la santé (pesticides, substances per et polyfluoroalkylées⁵ - SPFA ou PFAS en anglais-, métaux, pétrole, etc.). À la Ville de Trois-Rivières, notre attention se porte vers :

- L'usine de filtration, qui puise son eau à même la rivière Saint-Maurice et dessert environ 60 % des usagers. Depuis mars 2012, la Ville a instauré une nouvelle façon de maintenir la qualité de l'eau traitée par l'ajout de chloramine.

⁵ INSPQ. (2024). *Les substances per et polyfluoroalkylées (PFAS)*. Expertises. <https://www.inspq.qc.ca/pfas#:~:text=Les%20PFAS%20sont%20une%20famille,pas%20encore%20to us%20bien%20d%C3%A9crits>.

- L'eau traitée par la Ville de Trois-Rivières répond aux critères de la qualité de l'eau traitée selon le RQEP⁶. Cependant, selon le Programme d'excellence en eau potable (PEXEP⁷), seules les données provenant des eaux de surface nous sont connues, alors que deux sources d'eau souterraine distinctes fournissent de l'eau potable à l'est et à l'ouest de la Ville.
- Le ruissellement, processus d'écoulement de l'eau à la surface du sol, peut transporter les pesticides et autres contaminants vers les lacs, les cours d'eau et les zones où les sols sont favorables à l'infiltration.

Recommandations

Nous recommandons à la Ville de Trois-Rivières de :

1. Définir en collaboration avec ses citoyens une vision pour sa gestion de l'eau et se doter d'une stratégie à long terme ;
2. Poursuivre ses efforts afin d'offrir à tous une eau potable de très haute qualité, sans contaminants et faire les meilleurs choix pour le traitement de l'eau ;
3. S'assurer que les données sur la qualité de l'eau provenant des eaux souterraines soient transmises dans le cadre du programme PEXEP et que ces données soient accessibles aux citoyens ;
4. Prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer la contamination des sols ;
5. Promouvoir des mesures incitatives pour la réduction du ruissellement ;
6. Éliminer les déversements d'eaux usées et les surverses en investissant davantage dans les infrastructures de l'eau ;
7. Adopter une réglementation pour éliminer les pesticides sur le territoire de Trois-Rivières ;
8. Appliquer le règlement de contrôle intérimaire (RCI) sur la gestion des eaux pluviales à d'autres zones de la ville afin de limiter le rejet des eaux pluviales dans le réseau, de conserver des milieux naturels non développés et limiter la minéralisation de certains espaces. On diminuera ainsi les surverses et les refoulements d'égouts.

Menace à la qualité par des contaminants

Présentement, et tant que de nouvelles études n'auront pas prouvé le contraire, tous s'entendent à dire que l'eau potable de la ville de Trois-Rivières est de très bonne qualité.

Il y a toutefois lieu de s'inquiéter des contaminants issus de la lixiviation provenant principalement de deux sites d'enfouissement (le lieu d'enfouissement technique Énergycycle de Saint-Étienne-des-Grès⁸ et le site d'enfouissement de la Sablière des Forges du Groupe Bellemare⁹) vers la rivière Saint-Maurice. La captation de l'eau de la Ville se trouvant en aval

⁶ Légis Québec. Q-2, r. 40 - Règlement sur la qualité de l'eau potable.

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/q-2,%20r.%2040>

⁷ Ministère de l'Environnement. (2024). *Programme d'excellence en eau potable*. Gouvernement du Québec. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/excellence.htm>.

⁸ Beaudry, F. et Dubois, E. (2024, 2 mai). Pollution aux PFAS : l'initiative du provincial attendue en Mauricie. *ICI Mauricie-Centre-du-Québec*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2069720/pollution-pfas-normes-provincial-initiative#:~:text=Le%20site%20d'enfouissement%20d,polluants%20%C3%A9ternels%20dans%20l'environnement>.

⁹ Desmarais, D. (réals.). (2023, 21 septembre). Le verre à moitié vert [Épisode de série télévisée]. Dans Société Radio-Canada (prod.), *Enquête*. https://www.youtube.com/watch?v=B_DRVz_I_00

de ces sources de contamination, la qualité de l'eau pourrait s'en trouver compromise. On sait aussi que d'autres sites d'enfouissement clandestins sont disséminés tout le long de la rivière et constituent aussi des menaces de contamination.

Toutes les sources de contamination s'accumulent. Certains contaminants éternels constituent des polluants dont on s'inquiète de plus en plus. Certaines villes, telles Saint-Donat, Val-d'Or et Sainte-Cécile-de-Milton, ont vu leur eau potable contaminée par les substances per et polyfluoroalkylées (PFAS). Ces polluants non biodégradables s'agglomèrent dans les organes vitaux du corps humain. Ils sont neurotoxiques et cancérogènes et agissent comme des perturbateurs endocriniens. Avec tous ces nouveaux polluants, des citoyens sont inquiets, d'autant plus que la prise d'eau de l'usine de filtration de la Ville, qui alimente 83,000 citoyens, est située en aval et près de ces deux sites d'enfouissement¹⁰. De plus, Trois-Rivières étant localisée à l'embouchure de la rivière, tous les contaminants qui proviennent de l'ensemble du bassin versant de la rivière Saint-Maurice s'y retrouvent.

Recommandations

Nous recommandons à la Ville de Trois-Rivières de :

1. Privilégier la prévention en encadrant et en interdisant au besoin les activités représentant des sources potentielles ou avérées de contamination sur son territoire ;
2. Mesurer annuellement les taux de contaminants et les PFAS dans les différentes sources d'eau potable de la Ville de Trois-Rivières et de faire des prélèvements d'eau du robinet dans les différents secteurs alimentés par les différentes sources d'eau de la Ville, afin de dresser un portrait longitudinal de la variation des contaminants dans l'eau potable de la Ville ;
3. Installer des équipements de rétention des PFAS aux deux sites d'enfouissement dont le lixiviat s'écoule vers la rivière Saint-Maurice et s'assurer que d'autres sites d'enfouissement clandestins soient restaurés pour ne plus contaminer la rivière Saint-Maurice ;
4. Installer des équipements d'élimination des PFAS à l'usine de filtration de Trois-Rivières.

Assurer un approvisionnement en eau en quantité suffisante

La pérennité de la ressource en eau

Afin de pérenniser la ressource eau, il faut s'assurer de protéger les sources d'approvisionnement en eau potable, soit l'eau provenant de la rivière Saint-Maurice et l'eau souterraine.

Recommandations

Nous recommandons à la Ville de Trois-Rivières de :

¹⁰ Santé Canada. (2023). *Ébauche du rapport sur l'état des substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques (SPFA)*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/evaluation-substances-existantes/ebauche-rapport-etat-substances-perfluoroalkyliques-polyfluoroalkyliques.html>.

1. Maintenir et accélérer le financement pour la modernisation des infrastructures de l'eau;
2. Favoriser la rétention et l'assainissement naturel de l'eau en évitant la destruction des milieux humides. Ces milieux sont des éponges qui retiennent et absorbent l'eau, alimentent la nappe phréatique et diminuent le risque d'inondations en plus de constituer des filtres naturels qui assurent une meilleure qualité de l'eau ;
3. Identifier les causes d'une pénurie d'eau :
 - a. se préoccuper des sécheresses, des feux et du climat ;
 - b. prévoir les pics de consommation d'eau ;
 - c. anticiper l'augmentation de la densité de population ;
 - d. éviter la minéralisation des sols ;
4. Offrir gratuitement des barils de pluie pour l'arrosage des jardins et lavage des autos.

Maintenir les infrastructures municipales

Avant d'imposer une réglementation aux citoyens, il serait important de s'assurer que toutes les mesures ont été prises à la Ville pour empêcher les fuites.

Des poteaux d'incendie qui fuient

Comment demander aux citoyens d'économiser l'eau potable alors que la ville ne colmate pas ses fuites? Depuis plusieurs années, les citoyens de Trois-Rivières de tous les secteurs de la Ville constatent qu'une dizaine de poteaux d'incendies laissent échapper un filet d'eau constant qui est retourné par canalisation dans l'égout pluvial. Il s'agit d'une mesure mise en place pour contrer la coloration jaunâtre de l'eau, possiblement causée par des conduites désuètes ou défaillantes ou des dépôts dans ces dernières. Peut-être s'agit-il aussi de maintenir la pression dans les conduites? Quoi qu'il en soit, il est inconcevable en 2024 que des purges aussi importantes et continues soient maintenues. La Ville peut compter sur une équipe de préposés à l'aqueduc capable de résoudre ces problèmes si on y consacre le financement adéquat. Notons qu'en 2020, 41 % des municipalités ont adopté une directive pour éliminer ou optimiser les purges permanentes dans le réseau. Trois-Rivières doit déployer les ressources nécessaires pour rejoindre ce groupe.

Recommandations

Nous recommandons à la Ville de Trois-Rivières de :

1. Recenser de manière quantitative les pertes encourues sur l'ensemble du réseau et s'engager dans une démarche de communication transparente des données avec les citoyens et citoyennes ;
2. Consolider et renforcer le réseau d'aqueduc de la Ville de Trois-Rivières afin de diminuer les pertes, notamment en :
 - 2.1. Remplaçant les poteaux d'incendie et les conduites vétustes qui contaminent l'eau potable et obligent une purge continue¹¹ ;
 - 2.2. Remplaçant les conduites susceptibles de céder ou de laisser fuir l'eau potable dans les vieux quartiers et les endroits à risque.

¹¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2023). Stratégie québécoise d'économie d'eau potable – Rapport annuel de l'usage de l'eau potable 2020. *Gouvernement du Québec*
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/affaires-municipales/publications/strategie-economie-potable/cartographie-avancement-strategie>.

La gestion de l'eau à Trois-Rivières

Les compteurs d'eau

Les auteures de ce mémoire saluent l'initiative de la ville de Trois-Rivières d'installer des compteurs dans les résidences ainsi que dans les commerces, les institutions et les industries (ICI) dans le but de mesurer la consommation d'eau. « [...] C'est dans l'objectif de la mesurer et non pas de la tarifier » selon Monsieur Morrisette, porte-parole de la Ville de Trois-Rivières en février 2024¹².

Il est important de considérer les compteurs d'eau comme des outils pédagogiques qui permettent aux citoyens de prendre conscience de leur consommation d'eau et d'identifier des fuites potentielles. Comme il a été démontré avec les villes de Nicolet et de Montréal, les changements de comportement quant aux habitudes de consommation d'eau potable sont influencés de manière bien plus importante par la sensibilisation et par l'éducation des populations que par une pression financière¹³ ou des mesures coercitives. Il est important de le rappeler : la tarification volumétrique dans le secteur résidentiel n'est ni équitable ni un moyen efficace de financer les services d'eau municipaux.

Selon cette perspective pédagogique des compteurs d'eau, il est donc important de rendre accessibles et transparentes les données de consommation d'eau. Nous déplorons que ces données, particulièrement celles des ICI qui sont dotés de compteurs d'eau depuis 2021, ne soient pas publiées par la ville. Il semble déraisonnable de solliciter le secteur résidentiel pour redoubler les efforts d'économie d'eau potable alors qu'il est impossible de comparer les utilisations par secteurs, par quartier ou par source d'approvisionnement en eau potable. Plus encore, les données du secteur résidentiel recueillies sur une base volontaire peuvent être biaisées, ne représentant que les foyers "exemplaires" déjà soucieux et sensibilisés aux enjeux d'eau. Ainsi, il est important que la ville de Trois-Rivières rende publiques et accessibles ses données relatives à la consommation d'eau, notamment à l'aide d'une stratégie de communication concertée.

Recommandations

Nous recommandons à la Ville de Trois-Rivières de :

1. Rendre publiques les données de consommation d'eau potable obtenues par les compteurs d'eau et en faire un outil de sensibilisation auprès de la population ;
2. Ajouter la proportion (en pourcentage) des ICI aux bilans annuels de consommation totale qui ont des compteurs d'eau ainsi que la proportion des ICI qui ont une tarification volumétrique ;
3. Mettre en place et appliquer une campagne promotionnelle pour présenter les données relatives au prélèvement de l'eau à Trois-Rivières ainsi que les données de consommation par secteur, par quartier, par pics de consommation et par source d'approvisionnement.

¹²Lafontaine, M.É. (2014, 28 février). Compteurs d'eau à Trois-Rivières : pas d'impact sur la tarification. *Le Nouvelliste*. <https://www.lenouvelliste.ca/actualites/actualites-locales/trois-rivieres/2024/02/28/compteurs-deau-a-trois-rivieres-pas-dimpact-sur-la-tarification-D4NHHFPPUNATXJ4BDPVOWL5TRI/>.

¹³ Ville de Montréal. (2021). Bilan de l'usage de l'eau potable. [Rapport]. <https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/url/ITEM/10CBF80BE121400CE0630A930132400C> ; Ville de Nicolet. (2024). *Questions-réponses - Tarification de l'eau*. Eau <https://nicolet.ca/file-12177>.

De la transparence dans la gestion

Suivant la section précédente, les autrices souhaitent inclure quelques recommandations plus spécifiques quant à la transparence dans la mise en place des mesures relatives à la gestion de l'eau. Il est d'intérêt public de pouvoir comparer le coût de la ville pour la gestion de l'eau (traitements relatifs à la production d'eau potable et à l'épuration des eaux usées) avec les tarifs volumétriques ou non volumétriques imposés aux différents secteurs de consommation. Comme l'eau est un service public, elle doit demeurer abordable pour le résidentiel. Par contre, il est normal que les tarifs sur l'eau dans les secteurs commerciaux et industriels soient relativement profitables à la ville. Un accès public aux grilles de tarification et aux coûts de productions par secteurs est donc important pour assurer un partage équitable des coûts relatifs à l'accès à l'eau en ville.

D'ailleurs, ce souci de transparence pour les données de gestion de l'eau municipale fait écho à nos demandes d'un partage transparent des données du programme d'excellence en eau potable (PEXEP), tel qu'articulé en page 6 de ce mémoire.

Recommandations

Nous recommandons à la Ville de Trois-Rivières de :

1. Mettre en place une base de données des moyennes journalières par secteur. Cette base de données devrait inclure les données probantes suivantes par secteurs, par quartiers, par pics de consommation et par source d'approvisionnement :
 - a. Grilles de tarification ;
 - b. Coût d'opération par mètre cube.
2. Faire la promotion de cette base de données via une campagne promotionnelle pour présenter les données relatives au prélèvement de l'eau à Trois-Rivières ainsi que les données de consommation ;
3. Valoriser les efforts de réduction de la consommation des citoyens et citoyennes et ceux de la ville. Cette promotion rappelle que la sensibilisation et l'éducation ont déjà donné des résultats en termes d'économie d'eau potable, et motive la population à poursuivre son engagement.

Accès à l'eau

Dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques, la population de Trois-Rivières doit avoir accès gratuitement aux plans d'eau et à des aires végétalisées, des îlots de fraîcheur pour réduire l'impact de la chaleur excessive et des canicules sur la santé humaine et animale. Avoir un accès à l'eau permet aussi de développer de saines habitudes de vie et de garder les gens actifs par la pratique d'activités aquatiques à propulsion humaine (natation, kayak, etc.)

Les piscines publiques et les jets d'eau de proximité¹⁴

Ces installations récréatives sont essentielles considérant que nous subissons de plus en plus de périodes de chaleur excessive. Trois-Rivières ferme des piscines de quartier, car elles ont manqué d'entretien et les coûts de réfection sont trop élevés. Mais la population demande d'avoir plus de piscines pour pratiquer la natation et se rafraîchir. Nous sommes conscients que ces installations utilisent de l'eau potable qui est recirculée ou rejetée à l'égout. Cependant nous devons voir ces installations de proximité comme un service public et considérer que leur utilisation pourrait éviter aux propriétaires de maison d'installer leurs propres piscines chez eux.

Il est à noter que selon l'INSPQ, les piscines, pataugeoires et les jeux d'eau sont des sources potentielles de contamination pouvant être un risque pour la santé. Particulièrement, les jeux d'eau qui « se présentent comme des installations artificielles où l'eau est aspergée ou vaporisée sur les usagers. Ceux à recirculation sont plus vulnérables à la contamination, l'eau recueillie étant traitée et réutilisée. Les pataugeoires et les jeux d'eau sont surtout fréquentés par de jeunes enfants, dont l'hygiène peut être limitée et dont certains portent des couches, ce qui peut rendre l'eau particulièrement vulnérable à la contamination d'origine humaine. De plus, les enfants ont tendance à avaler plus d'eau, ce qui les expose davantage au risque de transmission de pathogènes potentiellement présents dans l'eau.¹⁵ »

Recommandations

Nous recommandons à la Ville de Trois-Rivières de :

1. Diversifier l'offre des services aquatiques par le maintien et la promotion des services publics tels : piscines, les jeux d'eau et les accès publics aux berges ;
2. Favoriser la réfection ou la construction de piscines de quartier dont l'objectif est différent de l'implantation de jeux d'eau, car on favorise l'apprentissage et la pratique de la natation, et que le risque de contamination semble moins élevé ;
3. Favoriser le maintien de saines habitudes de vie par la pratique d'activités aquatiques en donnant accès gratuit en tout temps (et non seulement en période de canicule) aux piscines extérieures et aux plans d'eau ;
4. Procéder à l'achat d'instruments de mesure à lecture directe pour l'échantillonnage de l'eau des plans d'eau afin d'avoir les résultats rapidement¹⁶;
5. Réduire les îlots de chaleur en végétalisant davantage et réduisant les surfaces imperméables d'un terrain.

Protection des milieux humides

Depuis 1973, soixante-six pour cent (66 %) des milieux humides que comptait (ce qui est devenu) la Ville de Trois-Rivières ont été détruits et remblayés (Comité ZIP Les deux rives, 2022, p. 78) afin d'augmenter la superficie habitable de la Ville. Depuis 1963, on estime que

¹⁴ INSPQ. (2024). Qualité des eaux récréatives au Québec : piscines, pataugeoires, et jeux d'eau. <https://www.inspq.qc.ca/qualite-de-l-eau-et-sante/eau-recreative/piscines-pataugeoires-et-jeux-d-eau>

¹⁵ INSPQ. (2024).

¹⁶ Fondation rivières. (2023). *Échantillonnage et analyse microbiologique des eaux récréatives au Canada*. [Mémoire]. <https://fondationrivieres.org/memoire-echantillonnage-analyse-microbiologiques-eaux-recreatives-canada/>.

plus de 90 % des terres humides de Trois-Rivières ont été remblayées ou drainées à des fins commerciales ou résidentielles. C'est ce qui s'est produit, entre autres, derrière le centre commercial Le Carrefour de Trois-Rivières-Ouest et dans le District 55 qui longe l'autoroute 55 près du fleuve¹⁷. Lors de fortes pluies, ces secteurs sont submergés pendant de longues périodes, si bien que plusieurs résidents y vivent des inondations à répétition. Ces citoyens ont créé le collectif Eau-tage pour revendiquer leurs droits devant le conseil municipal de Trois-Rivières. Ce sont les rivières Lacerte, Milette et Bettez qui alimentent ce secteur.

Depuis 2022, la Ville souhaite récupérer les terres humides situées au carrefour des autoroutes 40 et 55 (le Carrefour 40-55). Elle compte agrandir un parc industriel qui favorisera l'installation d'industries et d'entreprises vertes qui contribueront, entre autres, à la décarbonisation de la planète. C'est l'organisme Innovation et Développement économique (IDÉ) qui est chargé de ce dossier. IDÉ prétend qu'il n'y a plus de place pour construire des entreprises dans les parcs industriels existants. IDÉ soutient que les retombées économiques de ce développement seraient de 508,4 M\$, dont 329 M\$ en effets directs à Trois-Rivières et pourraient rapporter jusqu'à 188,9 M\$ en taxation annuellement¹⁸.

Il faut comprendre que les terres humides, plus particulièrement celles du Carrefour 40-55 qui sont actuellement convoitées, rendent des services importants sur le plan écologique en termes de rétention des eaux de surface et de filtration de l'eau et de l'air. Il s'agit de zones saturées d'eau ou inondées pendant une bonne période de l'année, ce qui en modifie la nature du sol et la composition de la végétation et favorise l'établissement d'espèces animales particulières. On y dénombre 733 espèces animales et végétales, dont plusieurs espèces rares ou menacées (tableau 1). De plus, ces terres humides agissent comme les reins du corps humain en filtrant les eaux et en éliminant les phosphates et divers polluants.

Les terres humides du 40-55 comprennent des marais, des marécages, un étang, un ruisseau, une rivière et des tourbières, comme on peut le voir sur la figure 1.

¹⁷ Rocheleau, J. (2023, 1er juillet). Du temps de la «swompe»! *Le Nouvelliste*.
<https://www.lenouvelliste.ca/opinions/parole-aux-lecteurs/2023/07/01/du-temps-de-la-swompe-XS2VGASEBRG7NF7O5PVDJLWYM/>.

¹⁸ Ville de Trois-Rivières. (2023). *Développement du parc technologique 40-55*. Affaires.
<https://www.v3r.net/affaires/developpement-du-parc-technologique-40-55#seance-dinformation>.

Tableau 1 - Bilan des résultats d'une étude écologique de la rivière aux Sables en 2013 (OBVRLP, 2013)¹⁹

	Nombre d'espèces
Poissons	12
Oiseaux	76
Flore	279
Amphibiens	11
Reptiles	2
Mammifères	12
Mollusques	4
Insectes	337
TOTAL	733

¹⁹ Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche - OBVRLY. (2013). *Bilan des résultats d'une étude écologique de la rivière aux Sables*. Tableau Excel [document interne]. <https://www.obvrly.ca/>

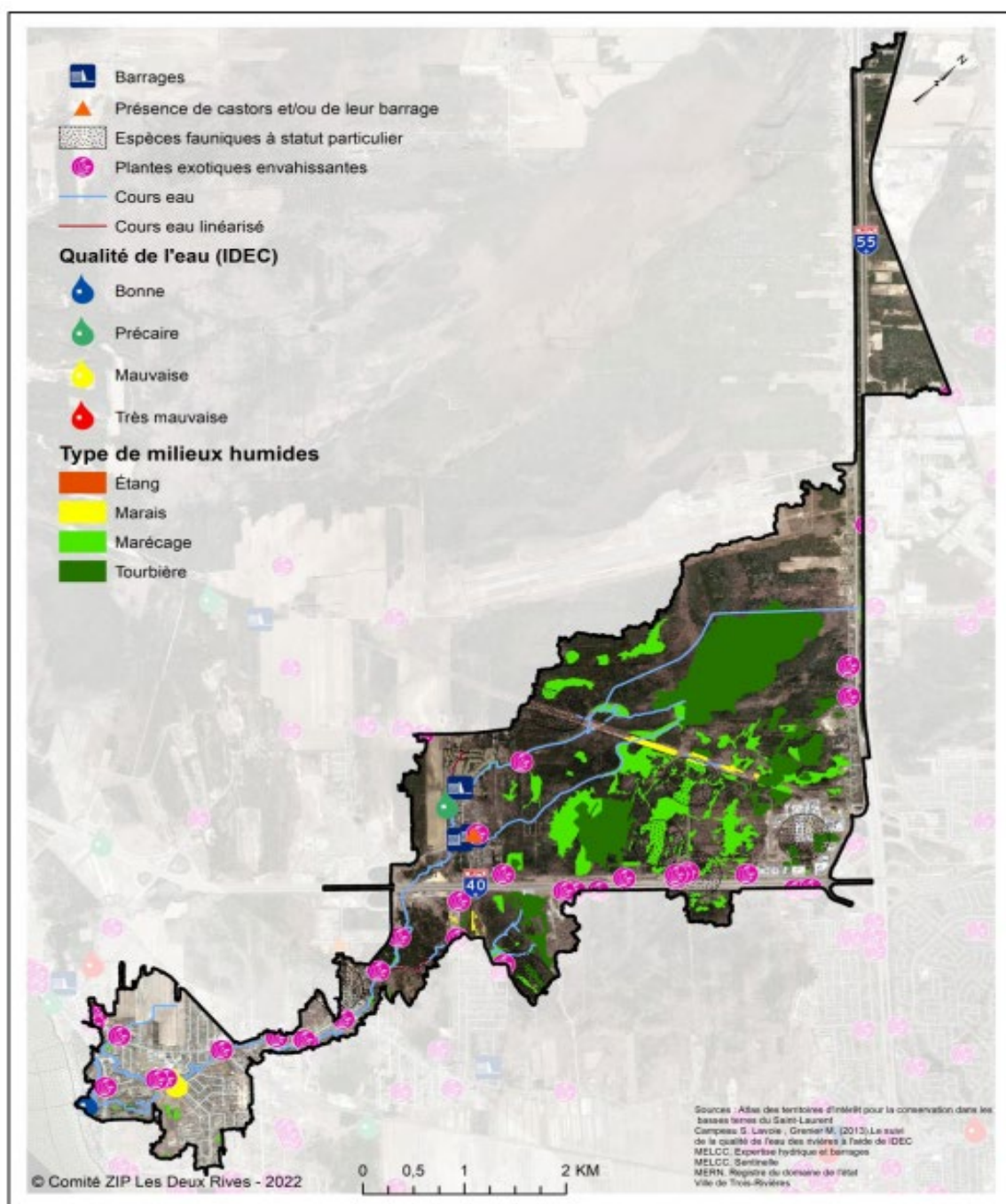


Figure 1 - Éléments d'intérêts dans l'UGA #3 – Aux sables (fig. 91). ²⁰

Les terres humides du Carrefour 40-55 abritent le bassin versant de la rivière aux Sables qui a été caractérisé pour la dernière fois en 2013 (figure 2 - OBVRLY, 2013; 2016). La rivière aux Sables prend naissance dans le Carrefour 40-55 pour s'étendre ensuite au sud jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Si ces terres humides étaient remblayées et drainées, des inondations supplémentaires seraient à prévoir dans les secteurs les plus à l'ouest de la ville et ce, jusqu'au fleuve, augmentant du coup le nombre de sinistrés de la Ville.

²⁰ Comité ZIP les Deux Rives. (2022). *Plan régional des milieux humides et hydriques de la ville de Trois-Rivières*. [Rapport]. <https://www.v3r.net/wp-content/uploads/2024/04/Plan-regional-milieux-humides-hydriques-V3R-26-02-2024-1.pdf>.

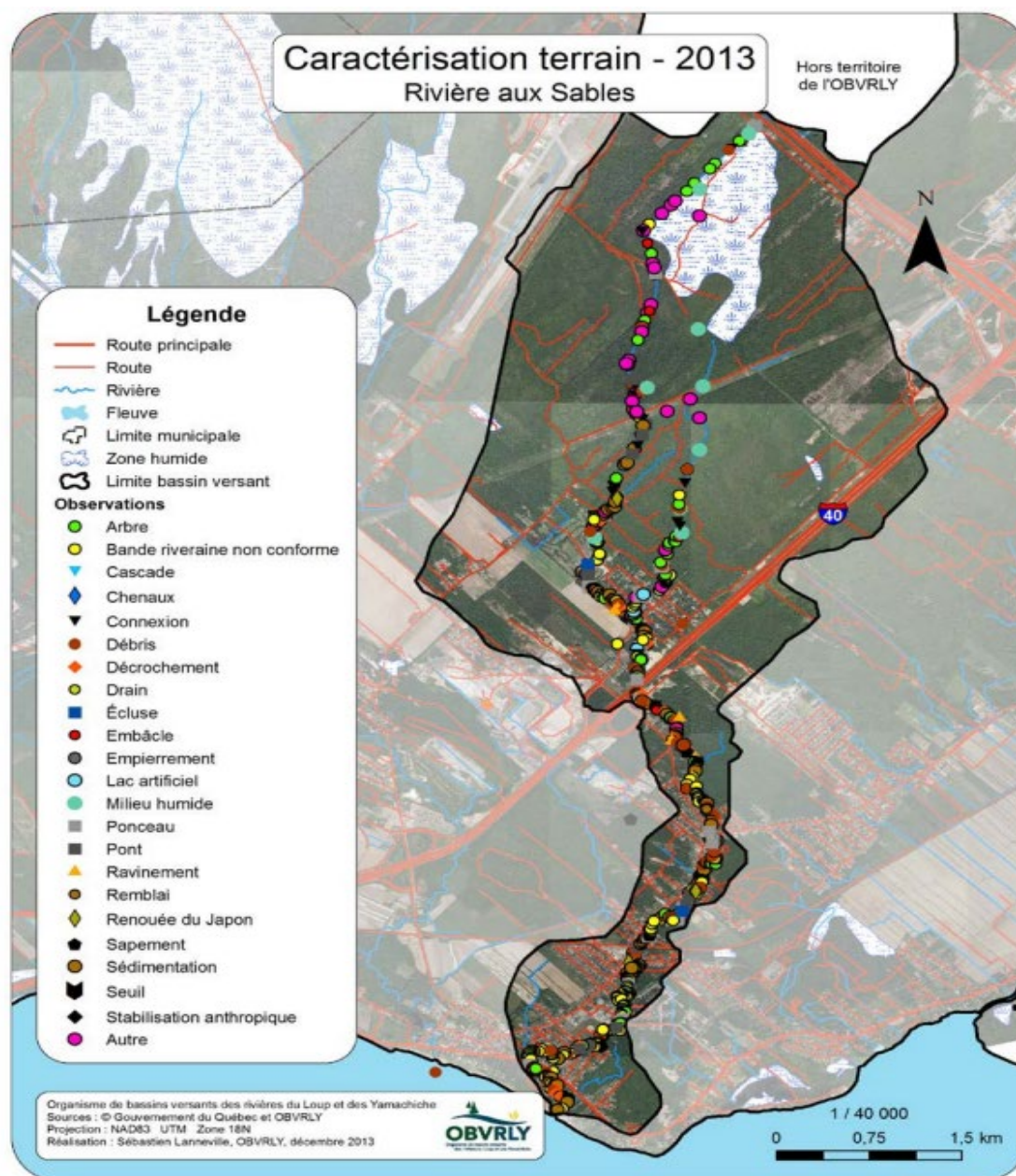


Figure 2 - Carte 17 : Caractérisation du terrain (observations) de la rivière aux Sables réalisée en décembre 2013.
(OBVRLY, 2016, p. 63)²¹

La Ville de Trois-Rivières s'appuie sur une autorisation du Gouvernement du Québec datant de 2014. Cette autorisation repose sur de vieilles études de caractérisation de ces milieux réalisées de 2003 à 2012. Si la demande d'autorisation pour créer un parc industriel au Carrefour 40-55 était faite aujourd'hui sur la base de ces documents, aucun certificat d'autorisation ne pourrait être délivré par le gouvernement du Québec à la Ville pour entreprendre ces travaux.

²¹ Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche - OBVRLY. (2016). *Caractérisation terrain des principaux cours d'eau de l'OBVRLY, 2012 à 2014*. [Rapport final]. <https://www.obvrlly.ca/wp-content/uploads/54-OBVRLY-2016-Caracterisation-principaux-cours-deau-1.pdf>.

Ce serait en effet une bien mauvaise idée de construire un parc industriel sur ces terres humides. Les terres humides agissent comme des éponges géantes qui absorbent les surplus d'eau provenant de la fonte des neiges, des pluies et des orages violents pour les laisser s'écouler vers la nappe phréatique, ou s'évaporer dans l'atmosphère lors des périodes plus sèches. Elles se gonflent, puis laissent doucement aller leur précieuse cargaison dans un mouvement perpétuel limitant l'érosion du sol. Cette mouvance aide à réduire les risques d'inondations des quartiers environnants et à tempérer les effets des sécheresses.

Cependant, le mouvement d'absorption et de libération de l'eau entraîne la mouvance des sols, ce qui rend la construction extrêmement périlleuse. Les magasins Latulippe et Tanguay²², construits sur les terres humides du District 55 (figure 2) ont dû compacter des mètres de sable avant de couler "des tonnes de béton" pour assurer la stabilité de leur dalle avant de construire.



Les sols humides expliquent en partie le ralentissement de la construction du magasin Latulippe.
PHOTO : RADIO-CANADA / JEF FORTIER

Figure 3 - Les milieux humides du District 55

Le collectif **Terre précieuse** dénonce la destruction des terres humides du Carrefour 40-55 et souligne que les parcs industriels existants ne sont pas aussi pleins que la Ville le prétend.

²² Trudel, M.-É. (2024, 19 mai). Magasin Latulippe : la COVID-19 et la qualité des sols retardent l'ouverture. In. *Le Nouvelliste*.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1704399/magasin-latulippe-covid-19-retard-ouverture-trois-rivieres-district-55>

Recommandations

Nous recommandons que la Ville de Trois-Rivières :

1. Reconnaître la valeur des services écosystémiques des milieux humides et les valoriser auprès de sa population ;
2. Refuser de remblayer ou de détruire tous les milieux humides qui subsistent à Trois-Rivières ;
3. Soit proactive en conservant et en protégeant les milieux humides et les nappes phréatiques et en prenant les mesures préventives nécessaires pour protéger et assainir les milieux hydriques (source d'eau potable). Des efforts dans ce sens doivent être démontrés ;
4. Mettre en valeur les milieux humides en périphérie de la Ville et en favoriser l'appropriation par les citoyens en y créant des sentiers écologiques balisés ;
5. Empêcher la minéralisation des sols qui se trouvent en milieux humides afin qu'ils puissent naturellement remplir leur fonction.

L'économie d'eau potable

Dans la maison

Il est impossible de changer radicalement les attitudes et les habitudes des citoyens. Cependant, avec le temps et avec une campagne de sensibilisation, il est possible de les amener à modifier progressivement leurs comportements. Il est aussi possible d'influencer les fournisseurs de biens et de services pour adapter les produits résidentiels afin qu'ils soient plus performants et économes. Voici un regard plus approfondi sur les utilisations ordinaires d'eau à la maison et le volume qu'elles représentent :

- Un lave-vaisselle récent (de moins de 5 ans) utilise en moyenne 10 à 20 litres d'eau par cycle²³.
- La douche et le bain sont des endroits où il est possible de sauver une quantité significative d'eau potable. Une douche de 5 minutes ou le remplissage d'un bain pendant 5 minutes consomme 60 à 75 litres, alors qu'à 10 minutes c'est 120 à 150 litres d'eau²⁴.
- La toilette utilise de l'eau potable pour évacuer le contenu de la cuvette. Une chasse d'eau utilise entre 3 et 12 litres, selon les modèles de toilette²⁵. De nombreuses stratégies peuvent être déployées pour réduire la consommation d'eau potable aux toilettes.
- Les toilettes que nous utilisons maintenant, même celles à faible consommation d'eau, sont faites pour que la chasse d'eau soit activée après chaque utilisation, entraînant ainsi l'utilisation de l'eau potable à des fins curatives. C'est 24 % de l'eau potable à la maison qui y passe. Pourtant, en Europe, cette pratique est dénoncée et les toilettes

²³ Ressources naturelles Canada. (2023). *Lave-vaisselle*. Gouvernement du Canada. <https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/efficacite-energetique-produits/appareils-menagers-usage-residentiel/lave-vaisselle/13992>.

²⁴ Hydro-Québec. (2024). *Calculer la consommation d'eau chaude liée à l'utilisation de la douche, de la baignoire et des robinets*. Résidentiel. <https://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/consommation/outils/calculateur-consommation-eau.html>.

²⁵ Multimat Compteurs d'eau. (2024). *Quelle consommation d'eau pour une chasse d'eau?* <https://multimat.fr/2021/10/17/quelle-consommation-deau-pour-une-chasse-deau/>.

sont fabriquées pour résister aux effets corrosifs de l'urine. Il existe même des toilettes séparatives économes dont l'utilisation pourrait être encouragée par la Ville.

- Il serait intéressant de réaliser, avec humour, des capsules de sensibilisation à l'utilisation de l'eau potable dans la salle de bain, parce que c'est vraiment là que ça se passe.
- L'utilisation d'eau potable dans l'hygiène personnelle est mesurée entre 12 et 15 litres par minute²⁶.
- Pour la lessive, la consommation d'eau dépend de l'âge et du modèle de l'appareil. Le volume utilisé varie entre 90 et 140 litres par cycle de lavage²⁷.

À l'extérieur

Sans être coercitive, la Ville de Trois-Rivières devrait aller plus loin dans sa réglementation municipale concernant l'eau potable à l'extérieur de la maison. Pour toutes les activités extérieures nécessitant de l'eau, la Ville devrait mettre gratuitement à la disposition des citoyens des barils d'eau de pluie, comme elle l'a fait pour les bacs bruns. Avec une campagne de sensibilisation et des mesures de compensation, la Ville pourrait parvenir à changer les mauvaises habitudes et à en créer de nouvelles plus saines en matière d'utilisation de l'eau potable à l'extérieur.

L'arrosage de terrain (pelouse, plate-bandes et entrées) est réglementé dans plusieurs municipalités puisqu'il s'agit d'usages excessifs et non vitaux à la santé humaine. Un boyau d'arrosage libère entre 18,9 et 37,9 litres par minute, ce qui équivaut à 1 134 à 2 274 litres pour un arrosage d'une heure²⁸. Nous recommandons d'éviter tout simplement cette utilisation superflue. D'autres stratégies sont également présentées en prochaine section. Le lavage des véhicules est également un usage excessif où il est très possible de réduire la consommation d'eau potable.

Finalement, les piscines personnelles sont de grandes utilisatrices d'eau potable. D'emblée, nous recommandons de privilégier les piscines publiques municipales. Une piscine publique de quartier est essentielle pour la santé publique durant les épisodes de grandes chaleurs et permet d'éviter la multiplication des piscines privées. Le remplissage d'une piscine hors-terre représente 9 500 à 64 500 litres d'eau alors que celui d'une piscine creusée est de 41 000 à 114 000 litres d'eau²⁹.

Les recommandations de stratégie d'économie d'eau potable relatives à ces usages ci-hauts sont énumérés dans la section Résumé des recommandations (p.20).

²⁶ Hydro-Québec. (2024).

²⁷ SFA. (2024). *Quelle consommation d'eau d'un lave-linge?* Blog. <https://sfa.fr/blog/quelle-est-la-consommation-deau-dun-lave-linge-n153>.

²⁸ Kingdaflex. (2024). *Débit typique d'un tuyau d'arrosage en litres*. Tuyau d'arrosage. [https://kingdaflex.com/fr/garden-hose-flow-rate/#:~:text=Le%20d%C3%A9bit%20moyen%20d'un,litres%20par%20minute%20\(LPM\)](https://kingdaflex.com/fr/garden-hose-flow-rate/#:~:text=Le%20d%C3%A9bit%20moyen%20d'un,litres%20par%20minute%20(LPM)).

²⁹ Opur. (2024). *Calculateur de volume d'eau pour piscine*. Pages. <https://www.opur.ca/pages/calculateur-de-volume-piscine>.

La mission pédagogique et informative de la ville

Pour changer des habitudes et amener les citoyens à économiser l'eau potable, il est préférable de mener des campagnes de sensibilisation et de diffuser des messages à teneur pédagogique, plutôt que de mettre en place un règlement coercitif qu'on peine à faire respecter, faute de ressources pour le faire.

Plusieurs activités d'information et de formation peuvent être organisées en invitant les citoyens à participer à des événements collaboratifs. Par exemple, avec peu de budget, la Ville pourrait :

1. Organiser des ateliers de sensibilisation à la consommation de l'eau potable lors des fêtes de quartier ;
2. Inviter les citoyens à participer à un concours ayant pour sujet l'eau potable (ex. : un concours de contes traitant de l'eau potable pour les enfants qui seraient édités et qui se retrouveraient dans nos bibliothèques) ;
3. Élaborer des capsules pédagogiques en ligne destinées aux enfants, aux familles, aux adultes de tous âges et aux entreprises, qu'elle pourrait diffuser à partir de son site Web ; ainsi que sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok) ;
4. Élaborer des capsules humoristiques (à titre d'exemple, voir celle élaboré par la ville de Saint-Lazare en 2024³⁰) pour amener les gens à changer leurs habitudes ;
5. Constituer un comité de jeunes et le financer pour promouvoir la diminution de l'eau potable ;
6. Constituer un comité de jardinier-ères pour une utilisation sensée de l'eau au potager et pour la distribution de barils d'eau de pluie.

Comme pour les sacs de provisions réutilisables, il est nécessaire de répéter et de multiplier le message pour changer les attitudes et les habitudes.

³⁰ Ville de Saint-Lazare. (2024, 10 juin). *Ensemble, protégeons nos sources d'eau potable*. [Vidéo]. https://www.youtube.com/watch?v=r9f_NzAx4_M.

Résumé des recommandations

Dans cette section, nous reprenons les grandes lignes des recommandations relatives exprimées dans ce document à l'attention de la Ville de Trois-Rivières.

La qualité de l'eau

1. Réfléchir à une vision pour son eau en collaboration avec ses citoyens et se doter d'une stratégie à long terme ;
2. Poursuivre ses efforts afin d'offrir à tous, une eau potable de très haute qualité sans contaminants et faire le meilleur choix pour le traitement de l'eau ;
3. S'assurer que les données sur la qualité de l'eau provenant des eaux souterraines soient transmises dans le cadre du programme PEXEP et que ces données soient accessibles aux citoyens ;
4. Prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer la contamination des sols ;
5. Promouvoir des mesures incitatives pour réduire le ruissellement ;
6. Éliminer les déversements d'eaux usées et les surverses en investissant davantage dans les infrastructures hydriques ;
7. Adopter une réglementation pour éliminer les pesticides sur le territoire de Trois-Rivières ;
8. Appliquer le règlement de contrôle intérimaire (RCI) sur la gestion des eaux pluviales à d'autres zones de la ville afin de limiter le rejet des eaux pluviales dans le réseau, de conserver des milieux naturels non développés et de limiter la minéralisation de certains espaces ;
9. Privilégier la prévention en encadrant et en interdisant au besoin les activités représentant des sources potentielles ou avérées de contamination sur son territoire.
10. Mesurer annuellement les taux de contaminants et de PFAS dans les différentes sources d'eau potable de la Ville de Trois-Rivières et faire des prélèvements d'eau du robinet dans les différents secteurs alimentés par ces différentes sources ;
11. Installer des équipements de rétention des PFAS aux deux sites d'enfouissement dont le lixiviat s'écoule vers la rivière Saint-Maurice et s'assurer que d'autres sites d'enfouissement clandestins soient restaurés pour ne plus contaminer la rivière Saint-Maurice ;
12. Installer des équipements d'élimination des PFAS à l'usine de filtration de Trois-Rivières.

Une eau en quantité suffisante

1. Maintenir et accélérer le financement pour la modernisation des infrastructures de l'eau ;
2. Favoriser la rétention et l'assainissement naturel de l'eau en évitant la destruction des milieux humides. Ces milieux sont des éponges qui retiennent et absorbent l'eau, alimentent la nappe phréatique et diminuent le risque d'inondations en plus de constituer des filtres naturels qui assurent une meilleure qualité de l'eau ;
3. Identifier les causes d'une pénurie d'eau :
 - a. se préoccuper des sécheresses, des feux et du climat ;

- b. prévoir les pics de consommation d'eau ;
 - c. anticiper l'augmentation de la densité de population ;
 - d. éviter la minéralisation des sols ;
- 4. Offrir gratuitement des barils de pluie pour l'arrosage des jardins et lavage des autos.
- 5. Recenser de manière quantitative les pertes encourues sur l'ensemble du réseau et s'engager dans une démarche de communication transparente des données avec les citoyens et citoyennes ;
- 6. Consolider et renforcer le réseau d'aqueduc de la Ville de Trois-Rivières afin de diminuer les pertes, notamment en :
 - a. Remplaçant les poteaux d'incendie et les conduites vétustes qui contaminent l'eau potable et obligent une purge continue³¹ ;
 - b. Remplaçant les conduites susceptibles de céder ou de laisser fuir l'eau potable dans les vieux quartiers et les endroits à risque.

La gestion de l'eau à Trois-Rivières

1. Rendre publiques les données de consommation d'eau potable obtenues par les compteurs d'eau et en faire un outil de sensibilisation auprès de la population ;
2. Ajouter la proportion (en pourcentage) des ICI aux bilans annuels de consommation totale qui ont des compteurs d'eau ainsi que la proportion des ICI qui ont une tarification volumétrique ;
3. Mettre en place une base de données des moyennes journalières par secteur. Cette base de données devrait inclure les données probantes suivantes par secteurs, par quartiers, par pics de consommation et par source d'approvisionnement :
 - a. Grilles de tarification ;
 - b. Coût d'opération par mètre cube.
4. Faire la promotion de cette base de données via une campagne promotionnelle pour présenter les données relatives au prélèvement de l'eau à Trois-Rivières ainsi que les données de consommation ;
5. Assurer une communication adéquate de ces données :
 - a. Par des plateformes facilement accessibles et compréhensibles pour les citoyens et citoyennes ;
 - b. En utilisant de bons indicateurs signifiants pour les citoyennes et citoyens.
6. Valoriser les efforts de réduction de la consommation des citoyens et citoyennes et ceux de la ville. Cette promotion rappelle que la sensibilisation et l'éducation ont déjà donné des résultats en termes d'économie d'eau potable, et motive la population à poursuivre son engagement ;
7. Diversifier l'offre de services aquatiques par le maintien et la promotion des services publics tels que : piscines, les jeux d'eau et les accès publics aux berges ;
8. Favoriser la réfection ou la construction de piscines de quartier ;
9. Favoriser le maintien de saines habitudes de vie par la pratique d'activités aquatiques en donnant accès gratuit, sain et sécuritaire (et non seulement en période de canicule) aux piscines extérieures et aux plans d'eau ;

³¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2023). Stratégie québécoise d'économie d'eau potable – Rapport annuel de l'usage de l'eau potable 2020. *Gouvernement du Québec*
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/affaires-municipales/publications/strategie-economie-potable/cartographie-avancement-strategie>.

10. Procéder à l'achat d'instruments de mesure à lecture directe pour l'échantillonnage de l'eau des plans d'eau afin d'avoir les résultats rapidement³²;
11. Réduire les îlots de chaleur en végétalisant davantage et réduisant les surfaces imperméables d'un terrain.
12. Organiser des ateliers de sensibilisation à la consommation de l'eau potable lors des fêtes de quartier ;
13. Inviter les citoyens à participer à un concours ayant pour sujet l'eau potable (ex. : un concours de contes traitant de l'eau potable pour les enfants qui seraient édités et qui se retrouveraient dans nos bibliothèques) ;
14. Élaborer des capsules pédagogiques en ligne destinées à différents publics cibles (aux enfants, aux familles, aux adultes de tous âges et aux entreprises) qu'elle pourrait diffuser à partir de son site Web ; ainsi que sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok);
15. Élaborer des capsules vidéo humoristiques (à titre d'exemple, voir celle élaboré par la ville de Saint-Lazare en 2024³³) ;
16. Mandater le comité Jeunesse et le financer spécifiquement pour promouvoir la diminution de la consommation de l'eau potable³⁴;
17. Constituer un comité de jardinier-ères pour une utilisation sensée de l'eau au potager et pour la distribution de barils d'eau de pluie.
18. Reconnaître la valeur des services écosystémiques des milieux humides et les valoriser auprès de sa population ;
19. Refuser de remblayer ou de détruire tous les milieux humides qui subsistent à Trois-Rivières ;
20. Soit proactive en conservant et en protégeant les milieux humides et les nappes phréatiques et en prenant les mesures préventives nécessaires pour protéger et assainir les milieux hydriques (source d'eau potable). Des efforts dans ce sens doivent être démontrés ;
21. Mettre en valeur les milieux humides en périphérie de la Ville et en favoriser l'appropriation par les citoyens en y créant des sentiers écologiques balisés ;
22. Empêcher la minéralisation des sols qui se trouvent en milieux humides afin qu'ils puissent naturellement remplir leur fonction.

³² Fondation rivières. (2023).

³³ Ville de Saint-Lazare. (2024, 10 juin). *Ensemble, protégeons nos sources d'eau potable*. [Vidéo]. https://www.youtube.com/watch?v=r9f_NzAx4_M.

³⁴ Ville de Trois-Rivières. (2024). Comité Jeunesse 2022-2023. À propos de la Ville. <https://www.v3r.net/a-propos-de-la-ville/vie-democratique/participation-publique/projets-termines/2023-2/comite-jeunesse#:~:text=En%20ao%C3%BBt%202022%2C%20la%20Ville,qui%20touche%20la%20jeunesse%20trifluvienne>.

Recommandations d'écogestes à poser pour l'économie d'eau potable dans le secteur résidentiel

Dans la maison

Lave-vaisselle :

1. Diminuer le volume total du lave-vaisselle : remplir l'appareil au maximum pour diminuer le nombre de lavage; choisir le cycle le plus efficace (information des cycles sont disponibles sur les sites des fabricants).

La douche et le bain :

1. Réduire la fréquence de 50% : Comme la majorité des personnes se lavent quotidiennement, une alternance aux 2 jours permet une économie de 50% ;
2. Réduire le volume : Des adaptateurs de robinets et des pommeaux de douche permettent de réduire le débit de l'eau jusqu'à 50%. Pour les bains, placer un objet volumineux dans la baignoire, ce qui réduit le volume d'eau nécessaire pour la remplir ;
3. Diminuer la durée : Limiter les douches à 5 minutes et fermer l'eau pendant le savonnage.

La toilette :

1. Réduire la fréquence : Éviter de tirer la chasse d'eau pour une seule urine ;
2. Réduire le volume : Privilégier la "petite chasse" dans les modèles récents, insérer une ou deux bouteilles de verre dans le réservoir traditionnel, pour les ménages qui peuvent se le permettre il est possible de changer de toilette pour une à consommation d'eau minimale tel que suggéré dans le document en bas de page³⁵;
3. Favoriser la récupération : Récupérer l'eau de pluie ou l'eau de la douche avec un seau pour la verser dans la cuve et ainsi chasser le contenu avec de l'eau récupérée ;
4. Faire la promotion de toilettes qui n'utilisent pas d'eau potable (toilette sèche, séparatrices³⁶, etc.).
5. La Ville devrait encourager les producteurs à produire des toilettes avec des matériaux plus résistants, pour plus d'une commission.

L'hygiène personnelle :

1. Réduire le volume : Faire comme si un seul verre d'eau est disponible pour chaque utilisation hygiénique, favoriser le filet d'eau ;
2. Réduire la durée : Fermer le robinet lors du brossage de dents et des mains.

La lessive :

1. Réduire le volume : Éviter les cycles de lavage avec peu de vêtements ;
2. Diminuer la fréquence : Porter les vêtements un peu plus longtemps peut diminuer le nombre total de cycles de lavage ;
3. Diminuer la durée : Ajuster la durée des cycles pour maximiser l'économie d'eau potable.

La cuisine :

1. **Interdire d'ici 2030 l'installation de nouveaux broyeurs à aliments**

³⁵ MaP. (2023). *Maximum Performance* – Liste de produits. 123 p. MaP - Liste de produits. <https://map-testing.com/news/july-2016-2/>.

³⁶ Trobolo. (2024). *Séparateurs d'urine pour toilettes sèches*. Produits. <https://trobolo.com/fr/separateurs-pour-toilettes-seches/>.

2. Garder de l'eau au froid (réfrigérateur) pour avoir de l'eau froide sans laisser couler le robinet inutilement, sinon utiliser un récipient pour que la température de l'eau s'ajuste.

À l'extérieur

L'arrosage de terrain (pelouse, plate-bandes et entrées) :

1. **Nous recommandons d'interdire l'arrosage des pelouses, plates-bandes et entrées avec de l'eau potable ;**
2. Récupérer l'eau de pluie récoltée par les gouttières et l'entreposer dans des barils pour les usages extérieurs ;
3. Si un arrosage est absolument nécessaire, arroser avec de l'eau de pluie et le faire le matin là où les taux d'évaporation sont les plus faibles ;
4. Nettoyer avec un balai les surfaces minérales (asphalte, béton, pavés) plutôt que les laver avec de l'eau ;
5. Laisser la pelouse devenir plus longue, puisqu'une végétation plus abondante au sol permet de retenir davantage d'eau dans la terre ;
6. La pelouse ne devrait pas être obligatoire à l'avant des domiciles. La Ville de Trois-Rivières devrait permettre les potagers en façade afin de rentabiliser ces lopins de terre.

Le lavage des véhicules :

1. **Nous recommandons d'interdire le lavage des véhicules avec de l'eau potable ;**
2. Utilisez l'eau de pluie récupérée plutôt que l'eau potable ;
3. Favoriser des seaux d'eau clair et d'eau savonneuse pour laver les véhicules ;

Les piscines :

1. Privilégier les piscines publiques municipales ;
2. Éliminer les fuites ;
3. Réduire l'évaporation de l'eau en couvrant la piscine à l'aide d'une toile solaire entre les utilisations ;
4. Remplir au maximum la piscine avec de l'eau récupérée ou de l'eau de pluie.

Il faut aussi rendre le règlement pérenne en limitant au maximum les demandes de dérogation mineure, qui souvent, viennent défaire les efforts de réduction de la consommation.